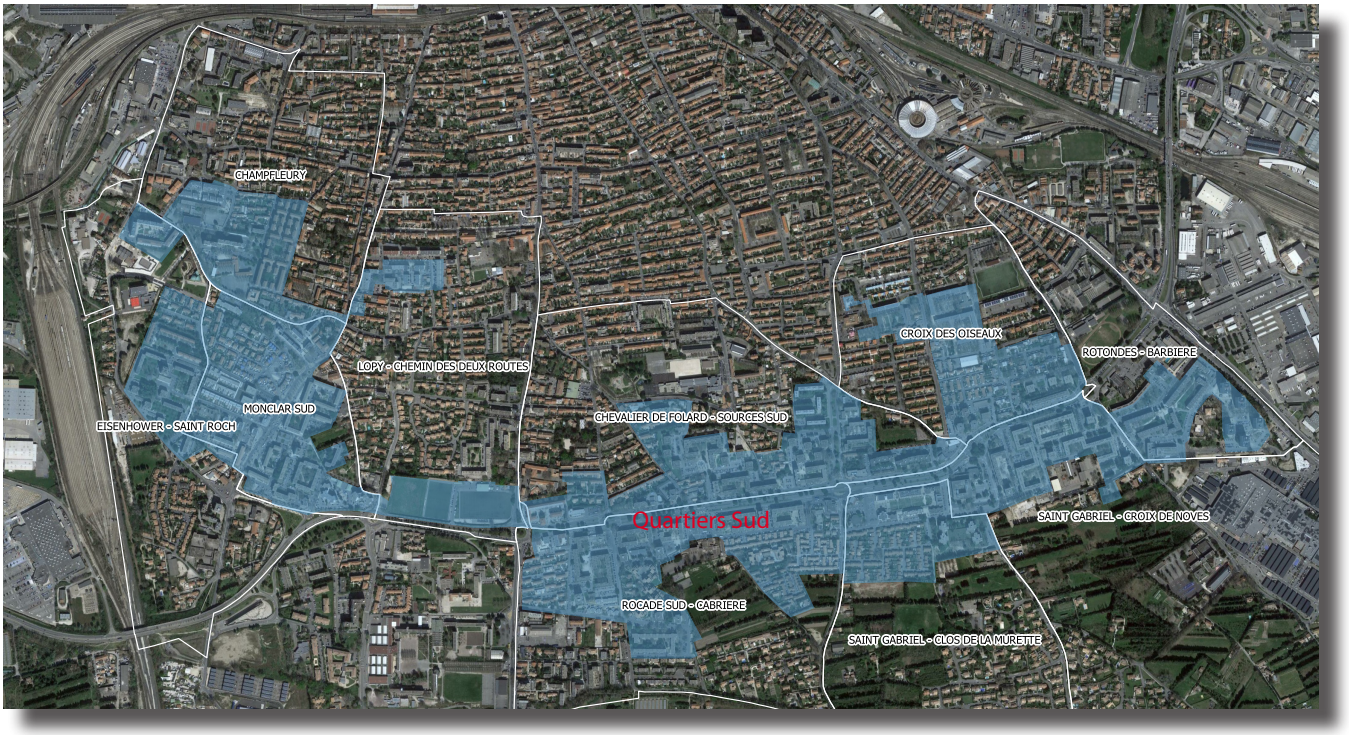
compas
Au service du sens

Portrait de quartier

Quartiers Sud

Ville d'Avignon

17 186 habitants



61% de la population des quartiers prioritaires du Grand Avignon réside sur Quartiers Sud

Quartiers de la politique de la ville du Grand Avignon	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires du Grand Avignon : 28 314 habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires de de la région PACA : 510 183 habitants
Avignon - Quartiers Sud	17 186	60,7%	3,4%
Avignon - Quartiers Nord Est	4 612	16,3%	0,9%
Avignon - Quartier De Saint Chamand	2 813	9,9%	0,6%
Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides	741	2,6%	0,1%
Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville	2 962	10,5%	0,6%
Total	28 314	100%	5,5%

Source : CGET & Insee 2013

Note méthodologique :
L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.
Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

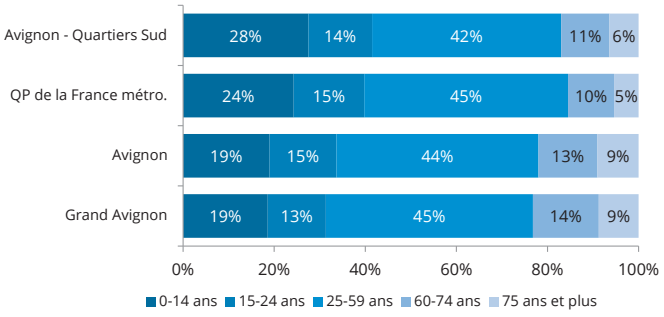
28 310 habitants résident sur les 5 quartiers de la Politique de la ville du Grand Avignon. A l'échelle régionale, ils représentent 6% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la région PACA.

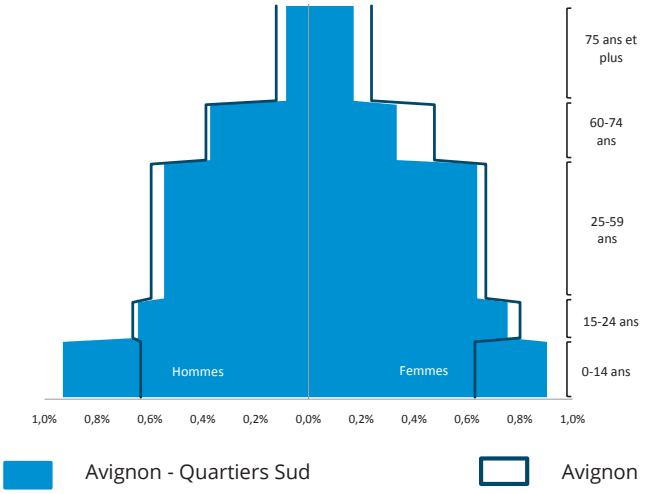
Quartiers Sud est de loin le plus peuplé des QPV du Grand Avignon : 17 190 habitants y résident soit près de 61% de la population des QPV de l'intercommunalité.

Un cinquième de la population Avignonnaise vit dans ce quartier de la politique de la ville.

42% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010





Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, Quartiers Sud possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 42% de sa population a moins de 25 ans **(4 730 enfants de moins de 15 ans et 2 410 jeunes de 15-24 ans).**
La population en âge d'être active **(les 25-59 ans) représente 42%** des habitants du quartier **(7 130 personnes)**.
17% du quartier a 60 ans ou plus (dont **1 820 personnes de 60-74 ans et 1 100 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre l'importante représentativité des populations jeunes (notamment des moins de 15 ans) sur Quartiers Sud en comparaison avec la ville d'Avignon.

On note également une sur-représentation des femmes parmi les 15-59 ans (54%) ainsi qu'après 75 ans (67%).

1,7 fois plus de jeunes (moins de 20 ans) que de 60 ans et plus

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il est 1,7 fois plus élevé que celui de la commune et atteint 2,1. C'est à dire qu'il y a **2,1 fois plus de moins de 20 ans sur le quartier que de 60 ans et plus** (contre un rapport de 1,2 à l'échelle communale).

L'indice d'évolution des générations âgées est en revanche plus proche de l'indice observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,7 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**
Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Avignon - Quartiers Sud	2,1	1 822	1 100	1,7
QP de la France métro.	2,1	485 285	259 459	1,9
Avignon	1,2	11 634	8 091	1,4
Grand Avignon	1,1	27 293	16 509	1,7

Source : Insee. RP 2010

Note méthodologique :
L'indice de jeunesse *rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.*
L'indice d'évolution des générations âgées *rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).*

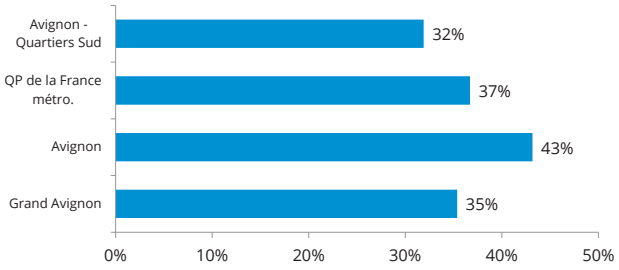
Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Avignon - Quartiers Sud	2,3	7 472
QP de la France métro.	2,3	2 089 043
Avignon	2,1	41 925
Grand Avignon	2,2	83 069

Source : Insee, RP 2010

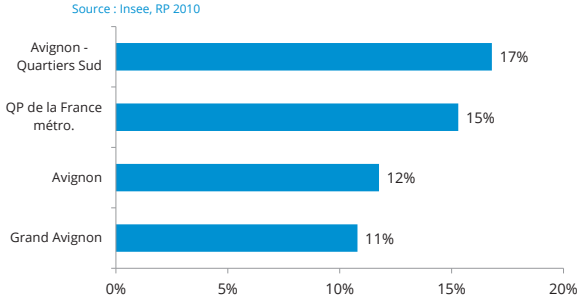
Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 7 470, soit 18% du total communal.
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est légèrement plus élevée qu'à l'échelle communale et qu'en moyenne sur l'agglomération (2,3 contre respectivement 2,1 et 2,2).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages
Source : Insee, RP 2010



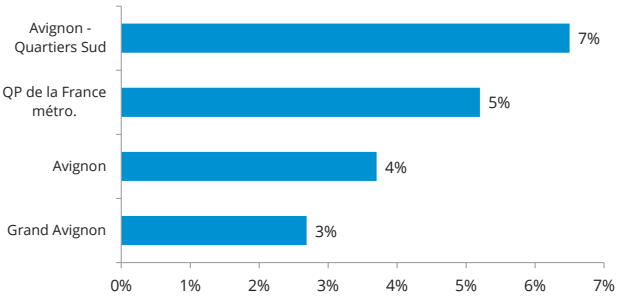
La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier (32%) que sur la commune (43%). **On estime ainsi à 2 380 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 1 330 sont des femmes et 1 050 des hommes (56 et 44%).**

Part des familles monoparentales
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 17% des ménages sont monoparents, soit 1 260** (contre 12% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus
Source : Insee, RP 2010



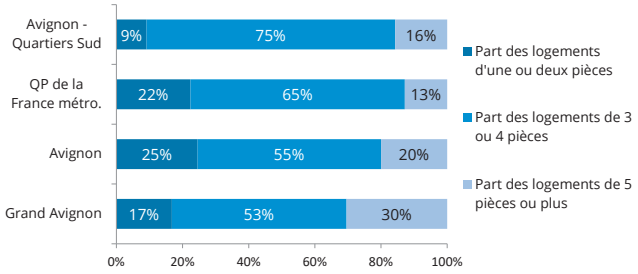
7% des ménages du quartier sont des ménages de 6 personnes ou plus (490 ménages). La part de ces ménages de grande taille est relativement faible au niveau communal (4%).
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

84% des ménages sont locataires de leur logement

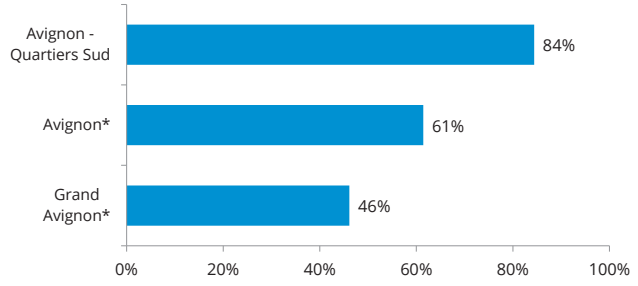
Le nombre de personnes par ménage sur le quartier étant légèrement plus élevé qu'en moyenne sur la commune, la proportion de **T1 ou T2** y est plus faible **(9% des résidences principales contre 25%, soit 680 environ).** En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) atteint 75% (5 620 logements), contre 55% à l'échelle communale.

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint ***84%, soit environ 6 310 ménages.***

Répartition des logements selon le nombre de pièces
Source : Insee, RP 2010



Part des ménages locataires de leur logement
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



*Source : Insee RP 2013

Note méthodologique :
La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSofi 2013 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Plus de deux fois plus d'étrangers qu'en moyenne communale

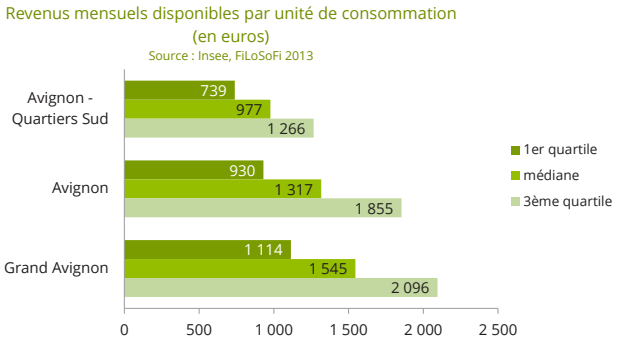
	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Avignon - Quartiers Sud	4 022	23%
QP de la France métro.	893 693	19%
Avignon	9 930	11%
Grand Avignon	13 385	7%

Source : Insee, RP 2010

23% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 4 020 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (11% d'étrangers en moyenne communale).

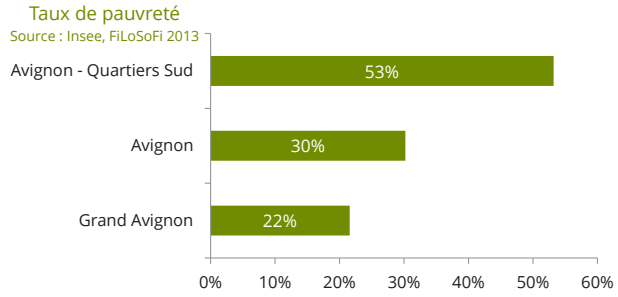
Un niveau de vie médian mensuel inférieur à 980€

Avec un niveau de vie médian de 977€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 340€ avec celui de la commune.
L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 192€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 830€ que ceux de la commune.



Note méthodologique :
Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2013.
*Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé **«niveau de vie»**, est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).*

Plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **53% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 9 140 personnes**.

Note méthodologique :
Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),
- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

30% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Avignon - Quartiers Sud	2 232	29,9%	586	1 646	7,8%	22,0%
Avignon	8 407	20,1%	2 551	5 856	6,1%	14,0%
Grand Avignon	11 252	20,1%	3 501	7 751	4,2%	9,3%

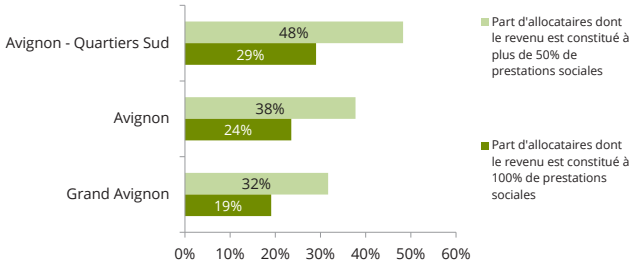
Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

30% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 2 230 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **10 points** à la moyenne communale.
Trois quart de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (74% soit 1 650 ménages)**. Ainsi 22% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :
Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Près de 30% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.
Ainsi près de la moitié des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (48% soit 2 470 ménages) et 29% ont des revenus dépendant totalement des prestations (1 490 ménages). C'est respectivement 10 et 5 points de plus qu'en moyenne communale.

22% de la population couverte par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Avignon - Quartiers Sud	4 969	2 262	1 641	456	48%	31%	30%	33%
Avignon	12 960	5 531	4 558	1 201	32%	17%	15%	18%
Grand Avignon	16 999	7 209	5 971	1 595	22%	12%	9%	12%

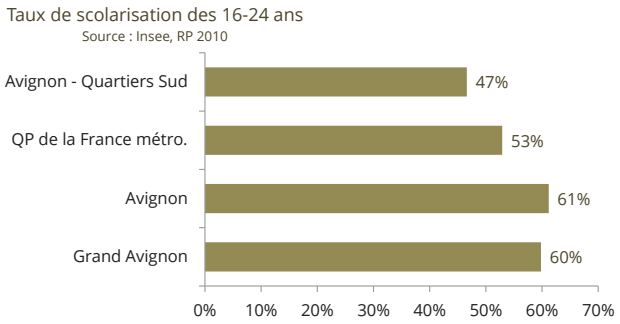
Source : Cnam 2015

Environ 4 970 personnes bénéficient de la CMUC sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 33% de la population recensée en 2010**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 15 points.
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : près de la moitié bénéficie de la CMU-C sur Quartiers Sud (48%).**

Moins de la moitié des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

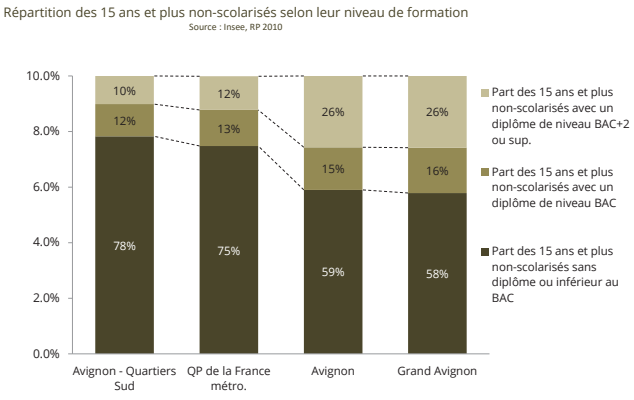
Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 47%, soit 6 points de moins que de celui de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est aussi très inférieur à la moyenne communale (15 points de moins).



Note méthodologique :
Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans.
Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

Près de 80% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation



Note méthodologique :
Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.
Les bas niveaux de formation *(inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.*

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

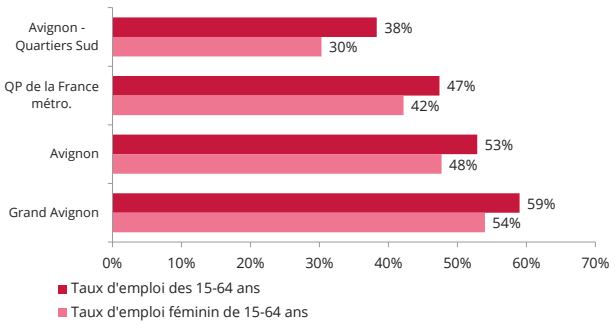
Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 78%, soit 4 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est supérieur de 19 points à celui de la ville d'Avignon (59%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 10% sur Quartiers Sud**, contre 26% au niveau communal.

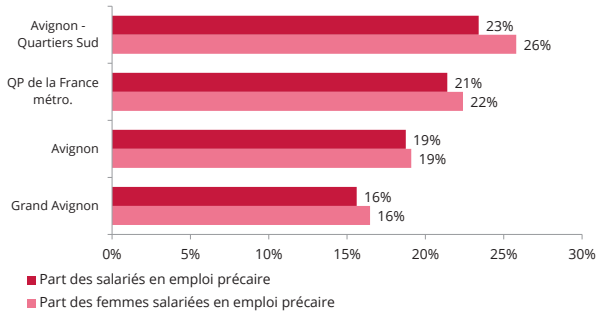
38% des 15-64 ans sont en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (38% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 53%.
A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque **23% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée).
Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **30%** (contre 48% sur la commune).
La **précarité de l'emploi** est également plus prononcée chez les salariées : **26%.**

Taux d'emploi des 15-64 ans
Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :
Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.
***Le taux d'emploi** rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le taux d'emploi féminin rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.*
*Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.*

Un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Avignon - Quartiers Sud	3 147	1 807	57%	1 340	43%	851	27%
QP du Grand Avignon	5 155	2 945	57%	2 210	43%	1 334	26%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

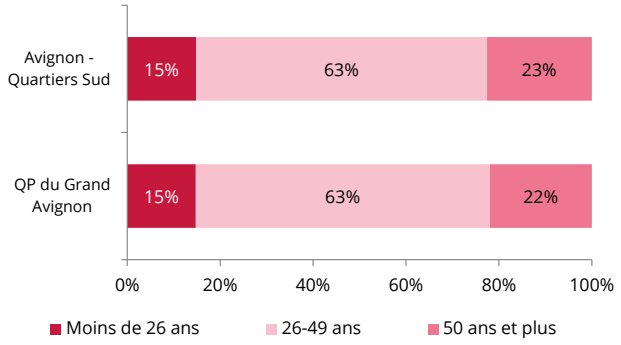
A la fin de l'année 2016, **3 150 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident sur le quartier, dont 57% d'hommes.
Le chômage de longue durée (2 ans ou plus) sur le quartier est proche de la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires du Grand Avignon **(27 et 26%).**

Note méthodologique :
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.
Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Deux tiers des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

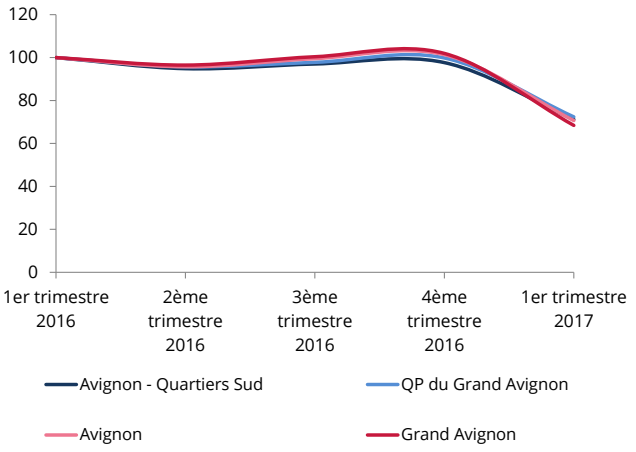
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC. Quelque soit le territoire, **environ deux tiers des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans.** Sur Quartiers Sud, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 15%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 23%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016

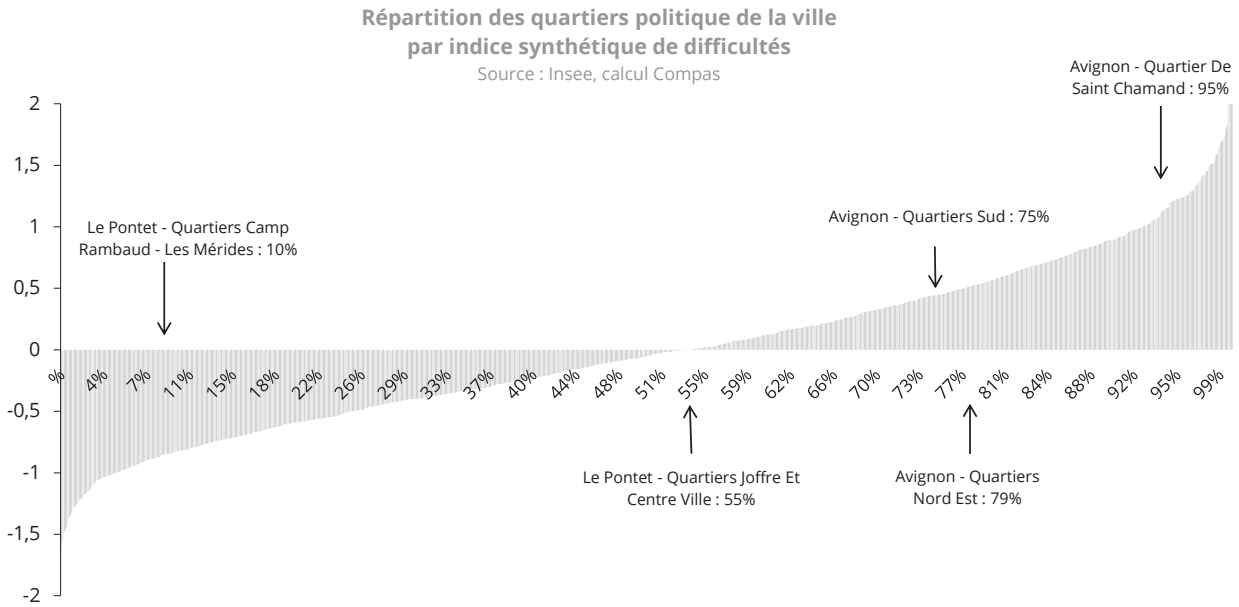
Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)
Source : Insee, Pôle Emploi



L'année 2016 est marquée par une hausse progressive du nombre de demandeurs d'emploi à partir du 2ème trimestre. Cette augmentation est moins intense sur Quartiers Sud que sur les autres territoires de comparaison. Au total, on observe une baisse de **75 chômeurs sur l'année 2016 (-2%).**

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier représentent 15% de ceux résidant dans les quartiers prioritaires du Grand Avignon et 24% de ceux résidant sur la commune.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du Grand Avignon de part et d'autre de l'axe : 4 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier de Saint Chamand situé à Avignon est celui dont l'indice est le plus fort.

Quartiers Sud se situe au 879ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

Note méthodologique :
L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.


compas
Au service du sens